



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 13/04/2026

### **FRANCE 2030 : 25 MILLIONS D'EUROS POUR DEVELOPPER DES JUMENTS NUMERIQUES DE TERRITOIRES FRANÇAIS**

Dans le cadre de France 2030, Mathieu Lefevre, ministre chargé de la Transition écologique, Anne Le Henanff, ministre chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, annoncent l'investissement de l'Etat dans le cadre de France 2030 pour développer un jumeau numérique national (JUNN) initié par l'IGN, le Cerema et Inria. Les travaux qui vont débuter visent à déployer des outils souverains pour visualiser le territoire et simuler ses évolutions, notamment dans un contexte de changement climatique. Et faciliter ainsi une prise de décision éclairée par les collectivités locales et les acteurs publics.

Le projet de Jumeau numérique de la France et de ses territoires porté par IGN, CEREMA, INRIA, ambitionne de doter la France d'un outil capable de croiser de multiples données hétérogènes, de simuler des interactions entre des répliques et leurs réalités pour tester des hypothèses visant à offrir une gestion plus fine et proactive des territoires. S'appuyant sur l'état de l'art dans le domaine du géospatial et des jumeaux numériques, le projet JUNN structurera un cadre partagé pour piloter les transitions sociétales actuelles et à venir en France.

### **CONCEVOIR UN SOCLE COMMUN TECHNOLOGIQUE POUR MULTIPLIER LA VALEUR DES JUMENTS NUMERIQUES TERRITORIAUX**

Le programme a pour but de déployer des jumeaux numériques (mobilité, ressources en eau, vulnérabilités, risques naturels...) pouvant interagir, et basés sur un socle technologique commun et souverain, partagé par les services de l'Etat, les collectivités et les entreprises.

Concrètement, ce socle regroupera et mutualisera des ressources technologiques (briques logicielles, standards d'interopérabilité, etc.) pour le traitement massif de données, la visualisation immersive et la simulation.

De nombreux cas d'usage ont déjà été identifiés, allant de l'aménagement urbain à la prévention des risques naturels en passant par la gestion des ressources en eau, l'adaptation des forêts au changement climatique ou la lutte contre les épidémies.

La phase de réalisation du socle de JUNN débute avec le développement des premières briques logicielles ainsi que la préparation des premiers jeux de données. Au cours des douze premiers mois, les acteurs prioritaires seront étroitement associés afin d'identifier leurs besoins, co-construire les solutions et tester les premiers services à forte valeur ajoutée. Le développement, conduit par étapes successives, permettra d'enrichir progressivement le socle, avec l'objectif de disposer d'un premier ensemble opérationnel d'applications à l'horizon fin 2026.

### **QU'EST-CE QU'UN JUMEAU NUMERIQUE ?**

Les jumeaux numériques sont des répliques virtuelles des territoires. Ils permettent de :

- Visualiser les territoires,
- Tester des scénarios,
- Anticiper des crises,
- Optimiser les politiques publiques,
- Accompagner la transition écologique.

Qu'il s'agisse d'évaluer l'impact d'aménagements sur le risque inondation, ou les effets de futurs travaux de voirie sur le trafic, ils constituent un outil précieux pour éclairer la décision politique face aux grands défis territoriaux.

### **L'EQUIPE DE FRANCE DES JUMEAUX NUMERIQUE : 200 ACTEURS ENGAGES**

Initié et co-piloté par l'IGN, le Cerema et Inria, JUNN repose aujourd'hui sur un consortium de 14 partenaires publics et privés dont la coordination technique et opérationnelle est assurée par l'entreprise 1Spatial France. Il s'appuie aussi plus largement sur le retour d'expérience et les savoir-faire d'une « équipe de France » des jumeaux numériques de territoire.

- L'**IGN** apporte sa maîtrise de la production et de la gouvernance des données pour décrire le territoire.
- **Inria**, **Géodata Paris** et **GeometryFactory** fondent les briques scientifiques et technologiques des modèles 3D et temporels, des graphes de connaissances, de l'IA ou encore des interactions avancées.
- Le **Cerema** structure les cas d'usage et les interfaces avec les applications métiers, les territoires et les standards européens<sup>1</sup>.
- La conception du socle de JUNN repose également sur l'expertise du **CNES** en données spatiales, calcul intensif et modèles prédictifs, de l'**IFPEN** en orchestration de systèmes complexes, et du **BRGM** en modélisation des sols et ressources souterraines. L'industrialisation et l'intégration sont assurées par **1Spatial France**, avec l'appui de

**Camptocamp** pour l'architecture, les infrastructures, et les interactions en langage naturel.

- La production des maquettes numériques sur les territoires d'expérimentation repose sur **Geofit/IGO, Siradel et LuxCarta**.
- **Cap Digital** prépare l'exploitation en structurant la filière industrielle et le modèle économique, afin de garantir le passage à l'échelle et la valorisation des technologies développées.
- « Le cas d'usage « adaptation climatique des villes » sera démontré en avance de phase par **Dassault Systèmes**, partenaire qui mobilisera ses capacités de simulation multi-physiques sur la base du référentiel généré par le projet afin d'analyser les conséquences du réchauffement climatique sur l'aménagement urbain »

Cette équipe regroupe plus de 200 acteurs ayant manifesté leur intérêt dans le cadre [d'un appel à communs lancé courant 2024](#). Parmi eux : de grandes collectivités déjà engagées dans des démarches de jumeaux numériques, des bureaux d'études et entreprises innovantes, ainsi que des acteurs industriels.

**Mathieu Lefevre, ministre chargé de la Transition écologique a déclaré :** « Avec le jumeau numérique national, nous franchissons une nouvelle étape dans la conduite de la transition écologique, en donnant à nos territoires des moyens encore plus efficaces d'agir. Face au défi climatique, nous ne pouvons plus piloter nos territoires avec les outils d'hier. Nous faisons le choix de la science, de la donnée, de l'innovation et de l'excellence des solutions de nos entreprises couplées à nos meilleurs laboratoires de recherche pour aider les collectivités à mieux comprendre, mieux prévoir et mieux décider. C'est une écologie concrète, au service de nos territoires ».

**Anne Le Henanff, ministre chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique a déclaré :** « Ce projet de jumeau numérique de la France nous donnera la capacité de mieux comprendre, mieux anticiper et mieux décider. Avec JUNN, nous construisons un outil stratégique au service de la planification écologique, de la résilience des territoires et de la compétitivité économique. Ce projet, porté par France 2030, traduit une double ambition : transformer durablement nos secteurs clés, et positionner la France en leader des technologies souveraines. La France montre ainsi la voie : celle d'une transition écologique pragmatique, fondée sur la donnée, la simulation et l'intelligence collective. »

**Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030 a déclaré :** « La France peut se targuer de l'ambition affichée du projet JUNN et des résultats que nous arriverons à démontrer dès l'an prochain. Ce projet incarne le geste qui pousse à noter, saisir, dessiner ce qui nous entoure et la façon dont nous impactons ce qui nous entoure : à la fois pour rendre compte mais aussi pour corriger le tir le cas échéant. Il s'agit d'une boussole dont nous avons besoin plus que jamais pour naviguer le changement dans un monde en perpétuelle évolution. »

## Contacts Presse

**Cabinet de Mathieu Lefevre** : presse@ecologie.gouv.fr

**Cabinet de Anne Le Henanff** : presse@cabinets.numerique.gouv.fr

**Secrétariat général pour l'investissement** : presse.sgpi@pm.gouv.fr – 01 48 75 64 68

**Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts** :

Aurélié Imbert : aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – 06 77 56 38 82

Antoine Pacquier : Antoine.pacquier@caissedesdepots.fr - 06 86 42 69 58

## Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur et ses objectifs ambitieux** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation, et par un principe d'exclusion systématique des projets qui seraient défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

**Plus d'informations sur** : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI\_avenir

## **A propos de la Banque des Territoires**

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

*Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires*

banquedesterritoires.fr

